D11 CONCEVOIR UN DISPOSITIF DE CONCERTATION OU DE CONSULTATION ET SON ÉVALUATION

▶ La conception des dispositifs participatifs comporte deux activités principales : **recueillir et traduire une demande**, formuler un cadre général, une stratégie en fonction d'un contexte et de ses enjeux ; **construire ou adapter un dispositif**, proposer des étapes opérationnelles et un échéancier, repérer et mobiliser les acteurs, définir les instances nécessaires à la réalisation des objectifs.

OBJECTIFS

- Accompagner un commanditaire dans la clarification de ses intentions et des résultats attendus.
- Produire l'architecture générale de réalisation et d'évaluation d'un dispositif participatif.

CONTENUS

- Les étapes principales d'un dispositif de concertation ou de consultation et leur élaboration.
- La préparation des dispositifs : connaître les acteurs et la problématique.
- L'organisation et le positionnement des acteurs : les différentes instances, leur fonction, leur composition.
- Le recueil et le traitement d'une demande (d'une situation).
- L'évaluation des dispositifs participatifs.

PUBLIC

- Professionnels souhaitant acquérir des compétences dans la conception des dispositifs participatifs. Les participants doivent disposer d'un projet qui servira de support pendant la formation.

FORMATEUR

- Raoul GIRAND, Ifrée

STAGE N°D11

▶ **5 jours de formation (2 modules) :** les lundi 14 et mardi 15 octobre et du lundi 18 au mercredi 20 novembre 2019 à Niort (79).

▶ **Inscription avant** le 13 septembre 2019.

▶ Frais pédagogiques : **875 €***

** Prix TTC : organisme non assujetti à la TVA.*

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.
Bulletin et modalités d'inscription ▶ pages 47-48